

## Compte-rendu du CHSCT du 4 avril 2013

L'inspecteur santé et sécurité au travail a rappelé en début de séance les quatre axes prioritaires dans lesquels doivent s'inscrire les actions du CHSCT, à savoir :

### ① La prévention des risques psycho-sociaux (RPS) et troubles musculo-squelettiques (TMS)

#### ► TMS

Des formations visant à permettre aux participants d'acquérir les principes de protection des TMS par des attitudes corporelles adaptées et une organisation adéquate de leur espace de travail vont prochainement être proposées aux agents.

Il s'agira en principe d'une formation-action qui comprendra un suivi personnalisé des stagiaires par le formateur avec une étude des postes de travail des stagiaires.

Parallèlement, un recueil pluridisciplinaire de bonnes pratiques sur l'aménagement matériel du poste de travail et des conditions d'exercice du travail va être mis en ligne sur le site intranet ministériel ALIZE.

#### ► RPS

Les risques psycho-sociaux constituent un sujet très sensible et difficile à appréhender.



La CGT a rappelé l'existence d'études réalisées dans des pays tel que le Canada, par exemple, qui a opté pour une politique nationale ambitieuse sur le sujet.

Les enquêtes menées confirment les pressions croissantes exercées par les organisations du travail sur les salariés et le niveau de stress éprouvé pour y faire face. Les auteurs insistent en outre sur « l'interférence exponentielle du travail dans la sphère personnelle et familiale » et analysent les différentes formes de « surcharge des rôles », en particulier pour une génération de quadras et de quinquas surnommée « génération sandwich », qui cumulent leurs responsabilités professionnelles avec, d'une part, l'éducation des enfants et, d'autre part, la prise en charge de leurs parents.

Ces travaux ont fortement contribué à faire émerger la notion de conciliation entre les sphères professionnelle et familiale, dont l'amélioration est un facteur de lutte contre le stress.

Le président du CHSCT, M. NESA, a indiqué qu'il avait pleinement conscience qu'il fallait appréhender la situation d'une personne dans son ensemble pour comprendre et trouver une solution adaptée aux problèmes qui pourraient lui être rapportés.

Un cadre méthodologique pour aborder les démarches de prévention des RPS devrait être présenté courant 2013 aux membres du CHSCT.

La priorité doit être donnée à la réalisation de prévention primaire (c'est-à-dire visant à supprimer le risque) au profit du collectif de travail.

### ② L'amélioration de la connaissance des risques professionnels

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) mis à jour chaque année va évoluer pour permettre notamment au CHSCT de travailler avec plus d'efficacité.

La CGT a souligné une nouvelle fois le rôle essentiel de l'assistant de prévention dans cette tâche (et dans bien d'autres nécessaires au bon fonctionnement du CHSCT) et la nécessité de lui accorder les moyens de remplir ses fonctions.

La DDFiP 64 fait ici figure de bon élève : un poste à temps plein a été mis en place l'année dernière.

La Direction de la Douane se fait quant à elle tirer l'oreille en n'accordant qu'une décharge de temps de 30% à un agent déjà pris par de multiples autres tâches.

Le Directeur, M. DECRESSAC, a toutefois convenu que la situation était parfaite.

Souhaitons que cette constatation soit suivie des prises de décisions nécessaires !

A la demande de la délégation CGT, un vote unanime a été émis par les représentants des personnels en CHSCT pour l'augmentation du temps accordé à l'assistant de prévention des Douanes pour l'exercice de ses missions.

### ③ La prévention de l'exposition aux substances cancérigènes, mutagènes ou toxiques

L'inspecteur santé et sécurité au travail a présenté aux membres du CHSCT la réglementation en matière de prévention du risque lié à l'amiante.

Pour chaque bâtiment domanial, l'administration a l'obligation de tenir et mettre à jour un dossier technique amiante (DTA). Les contrôles doivent être effectués par une entreprise accréditée.

Le CHSCT et les Directions concernées prendront ensuite les mesures adaptées, conformément à la législation et aux recommandations ministérielles, selon les résultats qui leur seront communiqués.

Il est noté que notre Ministère est particulièrement vigilant en la matière... mais qu'en est-il des bâtiments non domaniaux qui ne relèvent pas de la responsabilité de nos Directions ?

Le CHSCT s'attachera à vérifier que les propriétaires remplissent bien leurs obligations en la matière. Par ailleurs, la DDFiP a décidé de mettre à jour elle-même le DTA d'Oloron en raison des travaux en cours.

### ④ L'amélioration continue de l'existant

Il est rappelé que les trois critères principaux qui président à l'emploi des crédits du CHSCT sont l'exemplarité, la complémentarité ou l'urgence.

Pour être franc, il conviendrait de rajouter à ce trio le pragmatisme, qui domine le plus souvent dans la gestion du budget du CHSCT !



## Propositions de programmes 2013

<b>PROGRAMME INTERDIRECTIONNEL DE FORMATIONS</b>	
4 formations aux risques routiers pour 36 agents de la DDFiP	11.269,20
2 formations aux risques routiers pour 936 agents de la DRDDI	5.634,60
Formation maniement extincteur pour 32 agents de la DDFiP	1.500,00
5 formations Secouriste Sauveteur du Travail pour 52 agents de la DDFiP	6.500,00
1 formation Secouriste Sauveteur du Travail pour 10 agents de la DRDDI	1.300,00
Formation initiale Habilitation électrique pour 4 agents de la DDFiP	3.000,00*
Formation Habilitation électrique – recyclage pour 1 agent de la DDFiP	1.000,00*
Formation aux risques canins pour 10 agents de la DDFiP (2 huissiers, 1 BCR, 1 DIRCOFI, 6 géomètres)	1.500,00*
(* estimation)	
<b>TOTAL</b>	<b>31.703,80 €</b>

Commentaires : Les recensements des agents des Douanes intéressés par les formations Secouriste Sauveteur du Travail n'ont pas été effectués. Ils seront communiqués prochainement au CHSCT... Ce retard s'explique en grande partie par le manque de temps nécessaire pour l'exercice de ses fonctions accordé à l'assistant de prévention des Douanes.

<b>DRDDI</b>	
Stores intérieurs BSI Pau Uzein (luminosité, isolement par rapport à l'extérieur)	1.663,03
Nettoyage et dératisation – 30 allées Marine à Bayonne	1.303,64
Penderie chauffante	<i>Attente devis</i>
Sanitaires du stand de tir (séparation hommes / femmes)	3.996,19
<b>TOTAL</b>	<b>6.962,86 €</b>

Commentaires :

Une penderie chauffante sera acquise à titre expérimental pour les besoins des agents des Douanes. Elle sera installée à la BSI de Pau. Les devis, dans la recherche desquels les représentants CGT se sont tout particulièrement impliqués, seront prochainement communiqués au secrétariat du CHSCT. Si l'essai est concluant, la CGT souhaite que ces penderies soient généralisées à l'ensemble des services des Douanes évoluant en extérieur. En effet, il est incroyable que ceux-ci doivent pour l'heure remettre des vêtements mouillés pour l'exercice de leurs fonctions.

**DDFiP**

Mise à jour des dossiers amiante (Pau, Bayonne, Biarritz, Oloron)	2.366,88
Aménagement de 2 postes de travail selon recommandation du médecin de prévention	514,69
Remplacement des unités extérieure et intérieure de la climatisation réversible du restaurant administratif – rue d'Orléans à Pau	6.209,36
Travaux d'aménagement des nouveaux locaux abritant le Cabinet Médical et la délégation de l'action sociale à Pau et Bayonne (co-financement 1/4)	2 x 9.000,00
Acquisition de casques téléphoniques – expérimentation suivant recensement fait auprès des agents de SIP (secteurs Hôtel de Ville à Anglet et secteur Château à Pau)	1.800,00
CDFiP Bayonne – remplacement des fenêtres de la façade Ouest bât A	50.173,23
CDFiP Pau Orléans et Orthez – pose de bandes antidérapantes escaliers	8.254,91
Travaux de rejointement des dalles – Pau Orléans	389,90
<b>TOTAL</b>	<b>87.708,97€</b>

Commentaires :

Plusieurs projets de financement de chauffage ont été proposés au CHSCT. La CGT considère que ces dépenses relèvent des Directions qui doivent porter ces dossiers auprès de la Direction Générale. Il est noté que le chauffage lâche à de nombreux endroits... et cette situation n'est pas nouvelle ! La Direction n'a pas à se servir des ressources du CHSCT pour pallier la réduction drastique du budget départemental, déjà vivement dénoncée par les élus CGT en CTL et CHSCT. Le Président de séance a pris en compte cette remarque en abandonnant pour l'heure les demandes de financement total du chauffage de Bayonne, rue Vauban. Il a toutefois retenu en totalité le projet de rénovation de la climatisation réversible du restaurant administratif de Pau. Les représentants CGT ont condamné l'absence à minima d'un cofinancement par l'administration.

Sur le déménagement de l'action sociale et du médecin de prévention, la CGT a indiqué qu'il était anormal qu'un co-financement soit exigé du CHSCT alors que cette instance n'a été consultée sur aucun de ces projets d'aménagements. La CGT a également condamné le non remplacement d'un poste d'assistant de délégation à Pau.

**TOTAL GENERAL PROVISoire (+ 1000 euros frais secrétariat ) | 127.375,63 €**

Commentaires : Le budget attribué au CHSCT du 64 s'élève à **153 834 euros**.

### **Marchés publics**

Il nous a été précisé que les dépenses des crédits santé et sécurité au travail devront désormais être réalisées dans le strict respect des règles des marchés publics pour les opérations d'un montant supérieur à 15.000 € HT.

La procédure sera donc plus longue et devra être anticipée. De plus, elle entraîne des frais de publicité d'annonces légales.

Pour les travaux de Bayonne, le président, M. NESA a décidé que ces frais seraient pris en charge par la DDFiP, et non par le CHSCT qui finance l'opération.

### **Trésorerie d'Anglet**

La trésorerie d'Anglet doit libérer les locaux qu'elle occupe actuellement en décembre 2013, avec un report possible en février 2014.

Les représentants CGT ont rencontré les agents de la trésorerie d'une part et le maire d'Anglet d'autre part.

Pour l'heure, celui-ci ne peut proposer à la DDFiP que l'ex-maison de la Santé Départementale... Reste à vérifier que ce local peut convenir...

Trouver un relogement sur la Côte Basque s'avère très difficile, notamment en raison des restrictions budgétaires !

### **Parkings**

► Bayonne Vauban : un projet de cession de bandes de terrain à la Mairie est dans les tiroirs depuis 2 ans ½... pour l'heure, il dort toujours, et de toute manière, il n'impacterait pas le nombre de places de parking disponibles. Donc, pas d'inquiétudes de ce côté-là !

Le problème viendrait plutôt des « non-places » qui sont utilisées par les agents et qui pose un réel problème de sécurité (restreint l'accès des pompiers au site).

Par ailleurs, toutes les tentatives de la Direction de se voir attribuer des places de parking aux alentours se sont soldées par des échecs.

► Pau Place d'Espagne : les tractations avec la Mairie sont encore en cours. La Direction a bon espoir d'obtenir un petit supplément de places. Elle envisage de les attribuer selon de nouveaux critères :

- ne pas avoir un bus à proximité qui permette de faire le trajet travail-maison en moins de 20mn sans changement ;
- ne pas habiter à moins d'1 km du travail.

Les problèmes particuliers, principalement de santé, seraient étudiés au cas par cas.

Les élus CGT veilleront lors des discussions prochaines sur la réinstallation de la DDFIP à ce qu'aucun agent ne se retrouve lésé.

### **Réorganisation de la DDFiP : le retour de la mezzanine !**

Les travaux d'aménagement de l'inspection académique seront achevés la 1<sup>ère</sup> quinzaine de mai et le déménagement des agents de Direction de la rue Lapouble est prévu à la mi-juin.

Dans le même temps, les services de la Direction place d'Espagne vont être réorganisés notamment le service du courrier au niveau de la mezzanine.

A compter de mai 2013, la totalité de l'affranchissement du courrier du département sera assurée par la DDFIP de Pau.

Une nouvelle machine à affranchir a été commandée par la direction locale afin de faire face à l'accroissement conséquent de la charge de travail.

Compte tenu de sa taille imposante (mais également de son intensité sonore !), elle a été installée dans la partie la plus confinée de la mezzanine.

Les élus CGT se sont inquiétés en séance de voir des agents revenir travailler dans cette partie de la mezzanine, qui avait été libérée en 2011 à cause de l'ambiance thermique particulièrement élevée !

L'organisation du service étant à ce jour en cours de réflexion, un point sur les conditions de travail des agents du courrier sera fait lors du prochain CHS.

### **Sécurité au stand de tir des Douanes**

Le stand de tir des Douanes à Anglet connaît des problèmes de sécurité.

Si la Direction des Douanes va rapidement mettre en œuvre des travaux, elle ne suspendra toutefois les opérations de tir que pendant la réfection des rideaux anti-retour (rideaux qui ont pour objet d'éviter que les balles ricochent).

Cela ne semble perturber que la CGT que des balles aient traversé la porte latérale !! Les représentants ont donc demandé que les opérations de tir soient également suspendues jusqu'à ce que cette porte soit renforcée.

### **Petit potin !!**

Des rumeurs circulent selon lesquelles la femme du nouveau sous-Préfet de Bayonne intégrerait les services de l'action sociale à Bayonne en tant que secrétaire du Médecin de Prévention, Mme LAGAHE...

---

La séance a débuté à 9h30 et s'est achevée à 18h10.  
La prochaine réunion est prévue en juin.

## **SIÈGENT POUR LA CGT FINANCES**

Anne SÉGUIER - DDFiP  
Éric MANRY - DDFIP  
Caroline FILLOUX - Douanes

Catherine DESBONNET - SIP Pau Nord  
Nathalie LAMOUREUX - Trésorerie de Nay  
Laurent LONDAIZ - Douanes